



Commune de Saint-Siméon de Bressieux  
Formulaire pour l'attribution d'un emplacement sur le marché

Nom : ..... Prénom : .....  
Raison Sociale : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Portable : .....  
Fax .....  
Mail : .....

Type d'activité (soyez le plus précis possible) :  
.....  
.....

Nombre d'emplacement(s) ..... Nombre de mètres linéaires .....

Choix de la périodicité :  Annuelle  Saisonnière (Juin-Juillet-Août)  Journalier  
 Périodique (préciser la période) du ..... au.....

Choix du paiement :  Annuel  Journalier  Périodique  Saisonnier (Juin-Juillet-Août)

Avec alimentation électrique :  Oui  Non

Fréquentez-vous déjà, à titre de « passager », notre marché ?  Oui  Non  
Si oui, depuis quelle date ? .....

Commentaires :  
.....  
.....  
.....

*Je déclare exactes les informations indiquées dans ce formulaire.*

Nom ..... Prénom .....  
Fait à ..... Le .....  
Signature

## NOTICE DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ

Madame, Monsieur,

Vous désirez formuler une demande d'emplacement le mercredi matin sur le marché de la Ville de Saint Siméon-de-Bressieux.

Afin d'examiner votre candidature, merci de remplir le formulaire et de joindre les pièces suivantes :

**Pour toute demande :**

- Une photo de votre étal
- Une copie CNI
- Une attestation de domicile

**Vous êtes commerçant non sédentaire :**

- Extrait d'inscription au registre du commerce de moins de trois mois ou attestation provisoire (Kbis) ;
- Carte de commerçant non sédentaire ou attestation provisoire ;
- Déclaration d'activité délivrée par la D.D.C.S.P.P anciennement D.S.V pour la fabrication de produits alimentaires contenant des denrées d'origine animales ;
- Livret de circulation de type A (pour les sans domicile);
- Assurance en cours de validité.

**Vous êtes artisan :**

- Extrait d'inscription au registre des métiers ;
- Carte permettant l'exercice, de moins de deux ans ou attestation provisoire ;
- Déclaration d'activité délivrée par la D.D.C.S.P.P anciennement D.S.V pour la fabrication de produits alimentaires contenant des denrées d'origine animales ;
- Livret de circulation de type A ;
- Assurance en cours de validité.

**Vous êtes salariés exerçant de façon autonome :**

- La copie de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires de son employeur que ce dernier aura certifié
- Un bulletin de salaire de moins de trois mois ou le premier mois la copie de déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF, certifiée par l'employeur

**Vous êtes producteur agricole :**

- Carte d'inscription à la mutualité sociale agricole en cours de validité ;
- Assurance en cours de validité

**Vous êtes Auto-entrepreneur :**

- Déclaration d'activité commerciale auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) ;
- Carte de commerçant non sédentaire ou attestation provisoire ;
- Déclaration d'activité délivrée par la D.D.C.S.P.P anciennement D.S.V pour la fabrication de produits alimentaires contenant des denrées d'origine animales ;
- Livret de circulation de type A (pour les sans domicile);
- Assurance en cours de validité.

**Vous êtes commerçant étranger :**

- Extrait d'inscription au registre du commerce de moins de trois mois ou attestation provisoire (Kbis) ;
- Carte de commerçant non sédentaire ou attestation provisoire ;
- Déclaration d'activité délivrée par la D.D.C.S.P.P anciennement D.S.V pour la fabrication de produits alimentaires contenant des denrées d'origine animales ;
- Assurance en cours de validité ;
- Carte de résident étranger.

**Vous êtes salarié étranger exerçant de façon autonome :**

- Les mêmes documents obligatoires que pour les salariés de nationalité française
- Le titre de séjour
- La carte de travailleur étranger sauf dispense

**Tous ces documents devront nous être adressés à l'adresse suivante :**

Mairie  
Police Municipale  
409 Grande rue  
38870 St Siméon-de-Bressieux

Ou par mail

[pm.ssb@orange.fr](mailto:pm.ssb@orange.fr)

(La demande d'emplacement annuel devra être renouvelée chaque année avant le 30 Janvier.)